MAIRIE DE BEAUVOISIN

BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin n°4 - Avril 2015

Edité par la Mairie de Beauvoisin

LE MOT DU MAIRE

La seconde année de mon mandat débute. Nous sommes maintenant bien engagés dans les différents domaines que nous avions prévus de mettre en œuvre durant la mandature. « On ne lâche rien ! » pour employer une formule simple et claire. Pour assurer l'avenir, il convenait tout d'abord de continuer à maîtriser les différentes dépenses. L'arrêté des comptes de fonctionnement et d'investissement du budget 2014, présenté et voté au Conseil municipal du 18 mars se traduit par des résultats positifs (53 474 € en fonctionnement et 6 192 € en investissement). Ces résultats ont donc été réinjectés dans le budget 2015, ce qui est positif à plusieurs titres :

La quotité d'endettement de la commune en cas d'emprunt se mesure au montant des résultats obtenus en fonctionnement,

Les ressources disponibles accroissent et permettent d'envisager la mise en œuvre de notre projet d'assainissement avec confiance,

L'élaboration des dossiers de subventions et du plan de financement est plus aisé dans ce contexte de bonne santé financière.

La gestion du budget 2015 va demeurer prudente et mesurée, l'essentiel des grosses dépenses d'investissement vont avoir lieu dans les années qui suivent.

Après le vote intervenu le 11 février sur l'actualisation du schéma directeur d'assainissement collectif, nous allons pouvoir poursuivre le processus engagé, ce qui va se traduire par l'enquête d'utilité publique et la nomination d'un commissaire enquêteur d'une part, et par l'élaboration de l'avant projet d'autre part. Le Conseil municipal du 18 mars a entériné la proposition de la Commission d'ouverture de plis de retenir le cabinet CEREG pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre. Cette phase de conception va démarrer dès le mois d'avril sur les domaines réseaux et ouvrages et durera plusieurs mois. L'objectif de ce travail est de finaliser l'implantation concrète sur le terrain, de réaliser les relevés topographiques, les études de sol et autres, d'affiner les éléments financiers, le tout pour être en mesure de déposer nos dossiers de demandes de subventions avant fin décembre 2015.

Dans le cadre de la fusion des 4 cantons, les compétences d'urbanisme seront transférées au niveau de la nouvelle communauté de communes. Les communes ont toutefois la possibilité de conserver cette compétence si elles s'engagent dans un processus de mise en place d'une carte communale par exemple avant le 1er janvier 2017. Pour notre part, nous n'écartons pas cette hypothèse et avons décidé de nous engager pour 2015 dans une étude avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). Cet organisme accompagne les communes dans toutes les démarches touchant à l'aménagement du territoire et du cadre de vie. Après le travail réalisé sur l'assainissement, il nous est apparu nécessaire de prolonger la réflexion sur ces questions d'urbanisme pour le village. Ces réflexions se dérouleront au sein de la Commission Urbanisme et Assainissement.

Le 8 mai 2015, nous avons décidé de nous inscrire dans le cycle du 70ème anniversaire de la seconde guerre mondiale. Le premier temps fort de cette journée sera le baptême de l'espace communal qui désormais portera le nom « Espace Suzanne et Louis BOREL – Suzanne épouse de Louis, résistant » en l'honneur de Louis Borel personnalité du village, l'un des pivots de la résistance locale. Le second temps fort aura lieu l'après midi avec une cérémonie du souvenir à « La Fournache », autre lieu de résistance locale.

J'appelle l'ensemble des habitants de Beauvoisin à participer aux cérémonies commémoratives prévues sur le village.

Christian THIRIOT

Bien à vous.

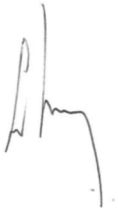

L'HISTOIRE DES MOTS

Dans ce numéro du bulletin municipal, nous ouvrons une nouvelle rubrique intitulé « l'histoire des mots ». Nous avons demandé à Alice DUMAS de nous conter l'histoire du mot LAÏCITE.

L'étude des mots (qu'on appelle dans le jargon universitaire lexicologie, sémiologie, sémantique en passant par étymologie et beaucoup d'autres termes étranges en « logie ») sous ses airs guindés a la vertu d'éclairer des notions souvent galvaudées, utilisées à tort et à travers par les média et les politiques.

En ces temps troublés de tristes déchaînements de violence, essayons de retrouver l'essence du mot

« laïcité » battu sur tous les pavillons, mot clef fondateur des valeurs républicaines.

C'est d'abord sous la forme de l'adjectif « laïque » puis « laïc » qu'apparaît le mot en français dès le Moyen-âge, on dit alors « laycal » pour désigner ce qui ne fait pas partie de l'Eglise, c'est-à-dire le commun des mortels n'appartenant pas au clergé. Rappelons que la société d'Ancien Régime était séparée en trois

« états » (la noblesse, le clergé et le tiers-états dont nos bons aïeuls « beauvoisinois » devaient faire partie), rappelons surtout que l'Eglise était incontournable, une institution au poids énorme dans tous les domaines.

Etre un « laïque » c'est donc d'abord ne pas être un ecclésiastique ou bien être un ecclésiastique mais vivant dans le monde et non pas dans un couvent ou un monastère. « Laïque » signifie alors « séculier », qui est dans le siècle, qui vit dans le monde d'ici-bas et s'oppose à « régulier », « régulier » étant l'homme d'Eglise qui a embrassé une règle monastique et vit hors du monde dans un isolement spirituel.

Voilà une idée que je retiendrais, si l'on tire un peu la ficelle, être laïque c'est être en phase avec le commerce du monde, avec la société, être laïque, c'est permettre à la société de fonctionner en harmonie.

C'est au XVIII° siècle, le siècle de Voltaire et des Lumières, Lumières de la Raison qui devaient balayer les ténèbres de l'obscurantisme (Voltaire nous a laissé un peu de boulot quand même…) que le terme commence à se teinter de nuances politiques. Il faudra néanmoins attendre le XIX° siècle pour que le mot

« laïcité » prenne son envol et soit répertorié dans le dictionnaire autrement que sous la définition « de caractère laïque », de pair avec des avancées politiques comme la réforme Ferry pour l'école laïque, le droit au divorce, l'arrêt des prières avant les séances parlementaires…

La « laïcité » est alors le principe de séparation dans l'Etat de la société civile et société religieuse, une définition qui rappelle la loi de 1905 qui met fin au « concordat », c'est-à-dire à l'entente (et l'embrouille) entre Eglise et Etat.

Le terme devient également synonyme de « neutralité », « impartialité » de l'Etat face à toute forme de religion. Cette neutralité garantit la liberté de culte mais aussi la liberté de n'en avoir pas, de culte. C'est ce sens, tout récent, que le mot a aujourd'hui revêtu.

Dans l'antiquité grecque lorsque le mot « laïkos » est né, il désignait le commun, l'ordinaire face au divin puis le peuple face aux prêtres. Soyons ce peuple qui a choisi la religion (étymologiquement ce qui « relie » « re-ligare ») de la laïcité…

Alice DUMAS

« Le temps des cerises » pourrait être la prochaine histoire des mots.

DATES A RETENIR

Vendredi 10 Avril : **s**oirée Madagascar à la salle des fêtes en coopération avec les associations « Un cartable à la main » et « Solidarité Mada ». Diaporama et débat sur la situation du pays et les activités des associations sur place.

Une exposition des photos d'André Marcende (Solidarité Mada) se poursuivra les 11 et 12 avril.

Vendredi 8 mai : 70ème anniversaire de la libération, journée commémorative.

A partir de 11h, accueil par la Chorale d'Entrechaux à la salle des fêtes et dévoilement de la plaque commémorative en l'honneur de Suzanne et Louis BOREL.

Un apéritif sera offert à l'issue de la cérémonie.

Après un pique nique tiré du sac, conférence sur la résistance animée par Mr Michel SEYVE à partir de 14H. Michel SEYVE participe dès 1982 aux réunions constitutives du groupe d'études sur l'histoire du département, il anime les cycles annuels sur l'histoire de la Drôme au GRETA de Montélimar.

La journée se poursuivra par une commémoration à la ferme de la « Fournache » autre lieu de résistance locale, pour les personnes qui le désirent.

Une exposition de photos de l'époque 1930 - 1950 prêtées par des habitants du village aura lieu à la salle des fêtes durant le week-end.

Du 15 au 18 mai : voyage en Italie à l'initiative du Comité de jumelage.

Vendredi 26 juin : L'ensemble DE SI DE LA de Roger GERMSER propose de donner un concert au profit de l'association « Beauvoisin Jumelages » le vendredi 26 juin 2015 dans l'église du village. Verre de l'amitié offert à la sortie.

soirée musicale à l'église à l'initiative du Comité de jumelage.

Samedi 1er août : fête de Gauche en Baronnies à la Guinguette.

Du 3 au 16 août : accueil du peintre Dieter SCHIERENBERG pour une exposition de peintures à la salle des fêtes. Vernissage le 7 août.

Mardi 11 août : le festival Parfum de Jazz nous rend visite. Apéritif concert à la Guinguette au profit de l'Institut Curie.

Vendredi 14 et samedi 15 août : repas, soirée dansante et concours de pétanque pour la fête votive du village organisée par le Comité des Fêtes.

Vendredi 21 août : loto du jumelage à la Guinguette ou à la salle des fêtes avec un certain nombre de lots italiens. Buvette à l'entracte.

Septembre : soirée musicale (date à préciser)

Octobre : soirée avec les acteurs du théâtre des habitants (date à préciser)

Décembre : goûter de Noël à l'initiative du Comité des Fêtes.

SOUVENIRS

Ce document est extrait du manuscrit de Monsieur Denis ARLAUD domicilié à Puyméras intitulé «Mes vingt ans noirs».

Ce document, placé en préface du manuscrit, rend hommage à Louis Borel sous la forme d'une lettre à sa femme Suzanne.

Ce manuscrit fera partie des documents qui seront exposés lors de la commémoration du 8 mai à la salle des fêtes de Beauvoisin.

A Madame Louis Borel

En souvenir de son mari qui fut un très grand résistant. Avec lui nous avons partagé les même menottes et de durs moments en prison.
Les mauvais souvenirs ont forgé entre nous des liens d'amitié qui ne peuvent s'effacer.
Sa maison batie au pied de "La Fournache", un a berceaux de la Résistance, a été toujours ouverte et accueillante à tous, résistants et amis
Puissiez-vous trouver, Madame, dans ces quelques pages le souvenir de ce passé.
Avec ma profonde reconnaissance
et ma sincère amitié

MADAGASCAR, Quelques nouvelles de l'Association "Un Cartable à la Main"

Grâce au soutien de ses 36 parrains et marraines, l'Association "Un cartable à la Main" continue de faire son possible pour permettre à ses 75 "protégés" de suivre des études, de se loger et de se nourrir décemment et de recevoir des soins médicaux.

Du 11 Décembre au 19 Janvier 2015, quatre personnes se sont rendues à Ambatolampy, à Madagascar. Cette visite, qui a lieu chaque année, est l'occasion de se plonger dans la réalité du pays, d'avoir un contact direct et humain avec les personnes s'occupant de l'Association sur place (ils sont extraordinaires et ne ménagent pas leurs efforts pour aider les leurs !!), de soutenir les élèves en les félicitant pour leur courage et leur engagement, d'éclaircir, parfois, certaines situations difficiles, de trouver des solutions ensemble et aussi tout simplement de partager, d'échanger, de vivre le quotidien.

Et comme chaque année, l'équipe de l'Association a été merveilleusement bien reçue.

Il ya eu :

- la rencontre avec les élèves scolarisés au Centre Akany Aina et à l'Ecole Providence

- la fête de Noël : un grand moment plein d'émotions !!

- la rencontre avec des élèves plus âgés pour faire le point sur leur avenir (sur 6 élèves, 5 ont réussi leur CAP ou leur Bac !!)

- la distribution des vêtements récupérés en France

- la rencontre avec une famille en très grande difficulté : un jeune garçon qui se retrouve seul à assumer ses 5 frères dont un bébé). Nous trouvons des solutions sur place pour parer au plus urgent...

Les demandes sont en constante augmentation. Malheureusement, nous n'avons pas assez de fonds pour aider toutes ces familles qui sont inquiètes de ne pas pouvoir continuer à scolariser leurs enfants et à les nourrir et soigner correctement. Elles sont sur une liste d'attente... Le coût de la vie augmente, le pays va mal. Beaucoup de gens sont en situations de survie...

Alors ?!! Continuons à unir nos efforts !! N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez plus d'informations sur l'Association, si vous avez des idées pour récolter des fonds. N'hésitez pas à parler de l 'Association autour de vous !! N'oublions pas l'histoire du Colibri !!!

Dates à retenir :

Le 10 avril 2015, la commission culture de la mairie de Beauvoisin vous invite à une soirée exposition et diaporama sur Madagascar à partir de 19h, en partenariat avec les associations « Solidarité Madagascar » et « Un Cartable à la Main ».

Le 13 avril 2015, la projection du film malgache « ady glasy » au cinéma Arlequin à Nyons à 20h30.

Le 15 avril 2015, même projection au cinéma le Florian à Vaison la Romaine à 20h30, en présence du réalisateur.

Fête de Noël

Distribution cakes / chocolats à 450 enfants

Si vous souhaitez rejoindre notre chaine de parrainage collectif, nous vous invitons à prendre contact avec

Evelyne Thevenot, la présidente au 06 45 53 94 27 uncartablealamain@orange.fr

Association « Beauvoisin Jumelages »

Le 6 février 2015, s'est tenue l'Assemblée Générale de notre association qui, malgré le mauvais temps, a réuni une bonne partie de ses 87 membres.

Ce fut l'occasion d'annoncer les activités prévues pour l'année 2015.

Les cours d'italien se poursuivent avec une vingtaine de membres de l'association répartis en trois groupes de niveaux.

L'occasion de juger de nos progrès nous sera donnée du 15 au 18 mai où 34 d'entre nous se rendront à Passerano Marmorito, invités par nos amis italiens. Nous sommes heureux de voir que, chaque année, nous sommes un peu plus nombreux à participer au jumelage. Des liens d'amitié durables se tissent au fil des ans.

Une visite au site géologique à l'origine du jumelage aura lieu au mois de juin pour les membres de l'association.

Le vendredi 26 juin, l'ensemble DE SI DE LA de Roger GERMSER offre un concert au profit de l'association dans l'église de Beauvoisin, concert ouvert à tous.

Comme les années précédentes, lors du concours de boules de la fête votive de Beauvoisin, le 15 août à la Guinguette, nous vendrons des sandwichs, des frites et des pâtisseries.

Le vendredi soir 21 août nous organisons un loto du jumelage à la Guinguette (ou à la salle des fêtes en cas de mauvais temps) avec de nombreux lots italiens. Nous espérons vous voir nombreux.

En septembre, un pique nique réunira les membres de l'association dans un site proche et intéressant géologiquement.

Si vous voulez participer à nos activités, vous pouvez adhérer à l'association (5€ par an et par personne) auprès de Colette ETIENNE.

Pour vous donner envie de nous rejoindre, voici quelques renseignements sur

Passerano Marmorito

Passerano fait partie de la province d'Asti.

La commune est composée du chef-lieu et des hameaux de Marmorito, Primeglio et Schierano. Elle compte 454 habitants et se trouve à 310m d'altitude. Ces quatre villages ont été regroupés en une seule commune en 1929.

Tous les bourgs se vantent des traces de leur histoire et conservent des édifices d'origine médiévale.

Le château de Passerano, imposante construction composée de plusieurs corps datés entre le XII^{e} et le XVII^{e} siècle, appartient encore aujourd'hui à la famille des Conti Radicati. Son jardin accueille une végétation riche dont un immense cèdre du Liban et un grand séquoia.

A côté de la tour d'accès au château se trouvent d'autres édifices construits au XIV^{e} siècle, notamment l'antique hôtel de la monnaie, « la zecca »où l'on émettait au XV^{e} siècle les pièces d'or et d'argent.

L'église paroissiale baroque de San Pietro et Paolo est soutenue par des remparts où se trouve parfaitement conservée « l'ala » lieu où se déroulait le marché agricole.

Les Fleurs de Bach sont à Beauvoisin

Céline MILLET va bientôt terminer sa formation de Conseillère agréée en Fleurs de Bach. (formation suivie à Lyon, dispensée par des formateurs agréés par la Fondation Bach d'Angleterre). Nous lui avons demandé de nous en dire un peu plus....

Que sont les fleurs de Bach ?...

A quoi servent-elles ?...

Comment et quand les utiliser ?...

Rôle de la conseillère ?...

Les Fleurs de Bach

Les Fleurs de Bach ont été développées dans les années 30 par le Dr Edward Bach, célèbre médecin homéopathe, bactériologiste et immunologiste anglais. Une méthode simple et naturelle à partir des fleurs sauvages permettant l'harmonisation d'états émotionnels et favorisant également l'épanouissement de notre mieux être.

Les 38 Fleurs de Bach sont totalement naturelles et sans effets secondaires ; elles sont simples d'utilisation . Elles peuvent être utilisées par tous : les bébés, les enfants, les adolescents, les adultes, les futures mamans, les animaux et même les plantes.

Elles permettent à chacun de dépasser les blocages émotionnels, les habitudes comportementales qui perturbent la santé… Chaque personne peut donc chercher la ou les fleurs qui correspondent au mieux ses états émotionnels, passager ou récurrent.

Les Fleurs de Bach nous aident : à surmonter nos peurs, angoisses et doutes ; positiver nos états négatifs, dépasser nos manques d'intérêt, nos sentiments de solitude, d'incertitude, de tristesse, d'hypersensibilite ou de préoccupation excessive, retrouver la pleine possession de nos moyens…

Si vous le souhaitez, Céline est à votre disposition pour vous accorder un entretien personnalisé et vous accompagner vers un mieux être….

Céline MILLET

CELA S'EST PASSE A BEAUVOISIN

Samedi 10 janvier : Nombreuse assistance à la salle des fêtes pour les vœux du maire. Manifestation conviviale et empreinte d'émotion après les assassinats des journalistes de Charlie Hebdo et la tuerie perpétrée au magasin casher de la porte de Montreuil.

Jeudi 15 janvier : Assemblée générale du Comité des Fêtes.

Vendredi 6 février : Assemblée générale de l'Association « Beauvoisin Jumelages ».

Mercredi 11 février : réunion du Conseil Municipal. L'actualisation du schéma directeur de zonage d'assainissement collectif est voté à l'unanimité des conseillers.

Vendredi 27 février : concours de belote, 38 équipes ont répondu à cette manifestation organisée par le Comité des Fêtes.

Mercredi 18 mars : réunion du Conseil Municipal. Le compte administratif, le compte de gestion 2014 et l'affectation des résultats sont adoptés à l'unanimité des conseillers. S'agissant du compte administratif, le résultat de la section fonctionnement s'élève à 53 473,92 €, celui de la section investissement à 6 191, 68 €.

Le report 2015 se traduit par 267 674,13 € en fonctionnement et 2 316,05 € en investissement.

Le Budget 2015 a fait l'objet d'une présentation détaillée dans les comptes des sections, recettes et dépenses. Le budget de fonctionnement s'élève à 408 536,13 €, celui d'investissement à 137 874,44 €.

Le budget a été adopté à la majorité des conseillers (7 voix pour – 1 voix contre et 3 abstentions).

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales pour 2015.

La proposition de la commission d'ouverture des plis de retenir le cabinet CEREG pour assurer la mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'assainissement des eaux usées a été validée par le Conseil municipal.

Samedi 28 mars : une centaine de personnes présentes pour le traditionnel loto organisé par le Comité des Fêtes.

Dimanche 22 & 29 mars : élections des conseillers départementaux.

<u>Rappel procédure</u>

La déclaration préalable de travaux est obligatoire pour les « constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions » Il s'agit d'une forme simplifiée du permis de construire et du permis d'aménager, applicable aux petits projets.

Merci d'effectuer vos démarches auprès de la Mairie préalablement à tout projet.

LA RECETTE DU MOIS

Recette Malgache

Achards de légumes, les ingrédients

Les légumes :

- 1/2 choux blanc
- 1 kg de haricot vert
- 1 kg de carottes
- 1 kg de haricot coco
- 2 poivrons verts
- 2 piments long doux
- 4 cuillère à soupe d'huile
- 1/2 cuillère à café de curcuma
- 2 cuillères à soupe de vinaigre
- Sel
- 6 cm de gingembre
- 1 cuillère à café de purée de piment
- 1 oignon blanc
- 1 paquet d'oignon vert

La préparation :

Tous les légumes coupés doivent être mis dans une assiette différente. Couper en fin morceau : le choux blanc, les haricots et les poivrons vert. verts. Couper les haricots coco en 4 fines tranches. Épluchez les carottes et les râper. Peler les oignons (1 oignon blanc et 1 paquet d'oignon vert) et les couper en petit dés. Râpé les 6 cm de gingembre. Couper les piments long en rondelle.
Dans une grande marmite, mettre 4 cuillères à soupe d'huile de tournesol et faire chauffer. Mettre 1/2 cuillère à café de curcuma et les oignons coupés. Les laisser dorer quelques minutes. Les légumes se mettent au fur et à mesure séparément et les laisser cuire quelques minutes avant de rajouter un autre légume. Rajouter le choux blanc et laisser cuire pendant 2 minutes. Rajouter les haricots verts puis faire cuire 2 minutes. Mettre les piments coupés en rondelle, sel , gingembre râpé et 1 cuillère à café de purée de piment. Rajouter les poivrons puis faire cuire pendant 2 minutes. Rajouter les haricots coco puis faire cuire pendant 2 minutes. Rajouter les carottes râpées puis faire cuire pendant 2 minutes. Bien mélanger le tout à l'aide d'une cuillère en bois. A la fin de la cuisson, mettre 2 cuillères à soupe de vinaigre. Laisser refroidir. Arroser de 2 cuillères à soupe d'huile d'olive. Goûter le sel , piment et le vinaigre selon votre goût.

Bon appétit.

Recette proposée par Bijou DUMAS

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin municipal.

Prochain numéro début juillet.